



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017 DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'ÉNERGIES,  
D'ÉQUIPEMENT ET  
D'ENVIRONNEMENT  
DE LA NIÈVRE





Les arrêtés préfectoraux de 2003 et 2009 permettent au SIEEEN d'assurer la production et la distribution publique de chaleur à ses collectivités adhérentes. En 2012, il a créé SIEEEN Chaleur, sa régie à simple autonomie financière, pour mettre en œuvre cette compétence. 15 réseaux de chaleur sont aujourd'hui en exploitation en Nièvre.

L'expérience acquise en étude de réalisation comme en suivi de projet permet au Syndicat de passer du réseau de chaleur rural au réseau urbain de plus grande ampleur comme à Château-Chinon et La Charité-sur-Loire.

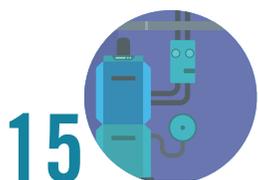
En 2017, 5 projets étaient en études de faisabilité et 10 en avant-projet définitif. 3 analyses d'opportunité ont été lancées sur la commune de Devay ainsi que sur les communautés de communes Loire, Vignobles et Nohain et Haut Nivernais-Val d'Yonne.

Après validation des études de faisabilité, les collectivités transfèrent leur compétence à SIEEEN Chaleur. La Régie finance et réalise leur chaufferie puis assure la production et la vente de chaleur au compteur. Le Syndicat prend en charge la fourniture du combustible et de la conduite ainsi que la maintenance des installations.

En rétrocédant la gestion et l'exploitation à SIEEEN Chaleur, les collectivités profitent des subventions accordées dans le cadre du Plan Énergie Climat Bourgogne (PECB), de l'ordre de 60 % du coût total. Elles bénéficient, en outre, d'une TVA à 5,5 % sur l'abonnement et la fourniture de chaleur au lieu de 20 % dans le cadre d'une mise à disposition des équipements.

En 2017, les communes d'Arleuf, de Montigny-aux-Amognes et de Planchez ont transféré totalement la gestion de leur réseau à la Régie SIEEEN Chaleur.

Un marché est passé pour l'exploitation des chaudières qui se charge des réparations et dépannages. En 2017, la société Engie-Cofély assurait l'exploitation de 3 chaufferies. Elle apportait également une assistance de premier niveau sur certaines exploitations.



15 réseaux de chaleur en exploitation

**1 800 000 €  
DE SUBVENTIONS  
ACCORDÉES**

- 1 500 000 €  
Fonds chaleur Ademe.
- 300 000 € PECB.



## LES PROJETS 2017

De février à octobre 2017, le SIEEEN a réalisé le réseau de chaleur de l'EIAT de Château-Chinon. Cet équipement permet de desservir le Lycée François Mitterrand, le Lycée Agricole et le bâtiment de la communauté de communes, soit près de 40 000 m<sup>2</sup>. À court terme, le réseau de chaleur devrait être étendu aux établissements Schiever, le collège et la gendarmerie de la commune. L'installation est composée de 2 chaudières bois de 720 kW et 900 kW de la marque Viessmann, ainsi que de deux chaudières fioul de 2 MW en appoint secours, pour une longueur de réseau 760 ml. Le réseau de chaleur a représenté un investissement de 1 733 464 € HT. Il a bénéficié des aides de l'État à hauteur de 679 480 € pour la première phase de travaux via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire ; l'Ademe au titre du Fonds chaleur à hauteur de 237 366 € ; le solde de 816 618 € représente l'autofinancement de la Régie, qui a souscrit pour cela un emprunt.

Le 10 novembre 2017, a été posée la première pierre du futur réseau de grande puissance de La Charité-sur-Loire, implanté sur l'ancien site de la SNCF. D'une puissance installée de 7 700 kW pour 3 200 ml de réseau, l'installation sera composée d'une chaudière bois de 2 200 kW, de 2 chaudières gaz de 2 500 kW et d'une chaudière en appoint de 1 000 kW se situant sur le site de l'hôpital Henri Dunant. Elle comprendra également un silo enterré pour les plaquettes bois de 300 m<sup>3</sup> et d'une centrale photovoltaïque de 9 kWc. Cette installation d'un montant de 3 861 000 € HT bénéficie des subventions de l'Ademe (1 647 000 €, Fonds de chaleur) ; de la Région (300 000 €, PECB) et du SIEEEN via un emprunt de 1 910 000 €.

Le réseau de chaleur de La Charité-sur-Loire desservira 23 bâtiments : 6 pour la commune, 5 pour Nièvre Habitat (soit 324 logements), le collège Aumeunier-Michot, la Maison de Santé de la communauté de communes Loire, Nièvre et Bertranges et le SDIS 58.

La gestion et l'exploitation du réseau de chaleur sont confiées à la société Engie-Cofély, retenue au terme de la procédure de délégation de service public de type affermage.

## ANALYSES D'OPPORTUNITÉ (AO), ÉTUDES DE FAISABILITÉ (EF), PHASES DE PROJET 2017

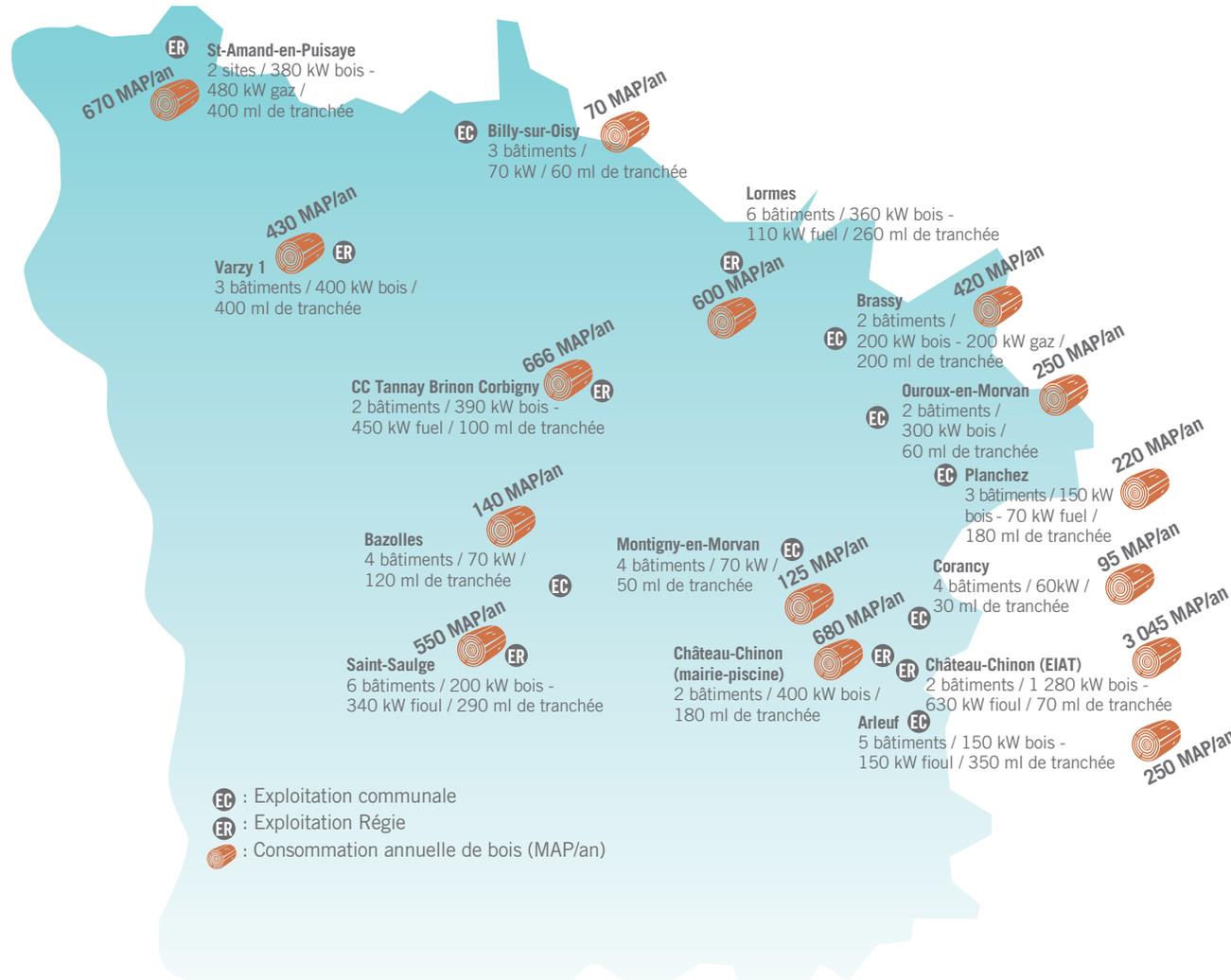
Collectivité	Descriptif du projet	AO / EF / EP	Consommation prévisionnelle de bois (MAP/an)	Montant d'investissement (€ HT)
Varzy	13 bâtiments / 800 kW bois - 1 100 kW gaz / 1 330 ml de tranchée	EF	2 810 (815 t/an)	1 395 000
Urzy	10 bâtiments / 600 kW bois - 540 kW gaz / 810 ml de tranchée	APD	1 350 (392 t/an)	984 000
Entrains-sur-Nohain	8 bâtiments / 3 200 kW bois - 580 kW gaz / 700 ml de tranchée	APD	1 170 (340 t/an)	986 000
Challuy	6 bâtiments / 110 kW bois - 166 kW gaz / 350 ml de tranchée	EP	271 (78 t/an)	330 000
Montsauche-les-Settons	10 bâtiments / 150 kW bois - 490 ml de tranchée	EF	800 (232 t/an)	550 000
Moux-en-Morvan	6 bâtiments / 200 kW bois - 230 kW fioul - 400 ml de tranchée	APD	200 (60 t/an)	566 000
Pougny	5 bâtiments / 120 kW bois / 50 ml de tranchée	APS	30 (20 t/an)	166 000



## LE SIEEEN, PREMIER SYNDICAT DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ À LANCER UNE ÉTUDE SUR LA RÉCUPÉRATION DE L'ÉNERGIE FATALE

Le Syndicat a conduit, en 2017, une étude de faisabilité sur la récupération d'énergie issue de process industriels. Cette énergie non-récupérée, aussi appelée énergie fatale, représente un gisement annuel de 140 TWh en France. Le SIEEEN envisage de développer des réseaux de chaleur à partir de l'énergie industrielle récupérée. L'objectif est de concevoir un modèle économique pérenne sur une durée de 20 ans, en partenariat avec des sites industriels nivernais. 1 fonderie en aluminium en instrumentation et 1 entreprise de production de bioéthanol ont été étudiées sur la commune de Prémary. Un autre projet sera mis à l'étude sur la ville d'Imphy en 2018.

## RÉSEAUX DE CHALEUR EN EXPLOITATION EN 2017 (SIEEEN MAÎTRE D'OUVRAGE)



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012-2017



## DÉPENSES D'EXPLOITATION 2012-2017

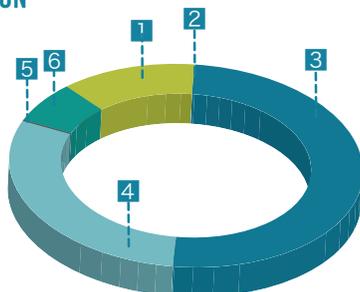


# DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR



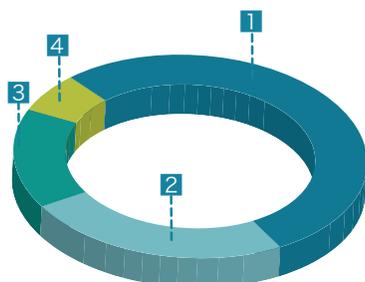
## COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 DE LA RÉGIE SIEEEN CHALEUR

### DÉPENSES EXPLOITATION



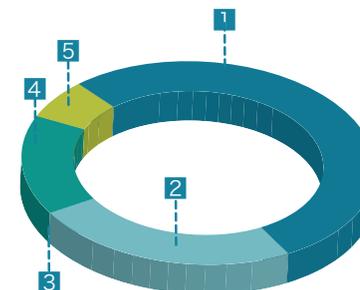
	Montants €	%
1 Charges de personnel	80 267	12,58
2 Subventions – remboursement participations	431	0,07
3 Charges de gestion courante	322 852	50,61
4 Dotations aux amortissements	190 785	29,90
5 Charges exceptionnelles	2 422	0,38
6 Charges financières	41 221	6,46
<b>TOTAL</b>	<b>637 978</b>	<b>100,00</b>

### DÉPENSES INVESTISSEMENT



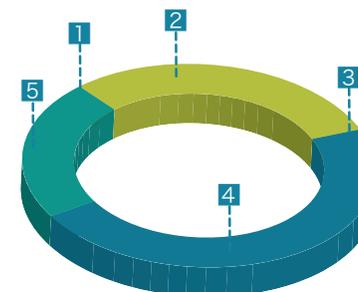
	Montants €	%
1 Réseaux de chaleur	1 444 094	78,40
2 Remboursement de la dette	113 574	6,17
3 Amortissement des subventions	131 503	7,14
4 Déficit antérieur reporté	152 681	8,29
<b>TOTAL</b>	<b>1 841 852</b>	<b>100,00</b>

### RECETTES EXPLOITATION



	Montants €	%
1 Produits des services	437 376	53,45
2 Produits de gestion courante	198 864	24,30
3 Produits exceptionnels	216	0,03
4 Amortissement des subventions	131 503	16,07
5 Excédent antérieur reporté	50 371	6,16
<b>TOTAL</b>	<b>1 216 448</b>	<b>100,00</b>

### RECETTES INVESTISSEMENT



	Montants €	%
1 État - Ademe	0	0,00
2 Région	119 490	29,85
3 Autres tiers	0	0,00
4 Amortissements des immobilisations	190 785	47,66
5 Excédent de fonctionnement capitalisé	90 000	22,48
<b>TOTAL</b>	<b>400 275</b>	<b>100,00</b>